

## Arrêté ministériel portant désignation des membres du Jury chargé de délivrer le Certificat d'Aptitudes Pédagogiques

A.M. 04-01-2017

M.B. 15-02-2017

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE,

Vu l'arrêté royal du 22 avril 1969 fixant les titres requis des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel d'auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical, du personnel psychologique, de personnel social des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, spécial, moyen, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire de la Communauté française et des internats dépendants de ces établissements, tel que modifié, et notamment l'article 16 ;

Vu le décret du 20 juillet 2006 portant diverses mesures en matière d'enseignement obligatoire, d'enseignement supérieur, de culture et d'éducation permanente, et spécialement les articles 34 à 55 ;

Vu l'article 69, § 1er, 33°, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française - Ministère de la Communauté française,

Arrête :

**Article 1er.** - Sont désignés en qualité de membres du Jury chargé de délivrer le Certificat d'Aptitudes Pédagogiques à partir de la session 2016-2017 :

- Monsieur BERTRAND Etienne, Inspecteur ;
- Monsieur BLOEMERS Frédéric, Inspecteur ;
- Madame Myriam BOULARD, Inspectrice ;
- Monsieur DEBREMME Michel, Inspecteur ;
- Madame DESSART Evelyne, Chef d'atelier ;
- Madame DUCATE Nathalie, Professeur ;
- Madame DUTILLEUL Martine, Inspectrice ;
- Madame FOLON Pascale, Inspectrice ;
- Monsieur GREGOIRE Pierre, Directeur ;
- Monsieur GUILLAUME Marc, Inspecteur ;
- Monsieur HARIGA Thierry, Inspecteur ;
- Madame HOUGARDY Joëlle, Formatrice CAF ;
- Madame HOUILLET Pascale, Conseillère pédagogique ;
- Monsieur LEMBREE Daniel, Inspecteur ;
- Madame LIPMANNE Francine, Inspectrice ;
- Madame MARTIAT Hélène, Inspectrice ;
- Monsieur MASSART Philippe, Professeur ;
- Monsieur MAUQUOY Willy, Préfet des Etudes ;
- Monsieur MERKELBACH Maurice, Inspecteur ;
- Monsieur MEUREE Jean-Claude, Inspecteur ;
- Monsieur PIEROUX Jean-Albert, Inspecteur ;
- Madame SCHAMMO Joëlle, Psychopédagogue ;
- Monsieur SECHE Jacques, Préfet des Etudes à l'A.R. de Florennes ;
- Monsieur SOSSON Joachim, Psychopédagogue.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 30 septembre 2016.

Bruxelles, le 4 janvier 2017.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Pour le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la  
Communauté française absent,

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN